

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 mars 2015

Date de convocation :

20 mars 2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 55

Présents: 48

Votants : 48

Certifié exécutoire

compte tenu de :

- l'affichage en Mairie,
à l'IBV du 31/03/15 au
31 /05/15

- la notification faite
le 31/03/2015

L'an deux mille quinze le 26 mars, à vingt heures trente, le Conseil de l'Intercom du Bassin de Villedieu s'est rassemblé à la salle des fêtes de Villebaudon, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs Michel ALIX, Myriam BARBE, Régis BARBIER, Philippe BAS, Daniel BIDET, Ludovic BLIN, Véronique BOURDIN, Marc BRIENS, Françoise CAHU, Christophe CHAUMONT, Charlie COCHARD, Emile CONSTANT, Michel DELABROISE, Christophe DELAUNAY, Brigitte DESDEVISES, Marie-Angèle DEVILLE, Gilbert FONTENAY, Didier GUILBERT, Stéphane HARIVEL, Régis HEREL, Liliane JAMARD, Francis LANGELIER, Freddy LAUBEL, Claude LEBOUVIER, Daniel LEBOUVIER, Yves LECOURT, Philippe LEMAITRE, Jean-Paul LEMAZURIER, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Denis LEPAGE, Daniel LETONDEUR, Jacques LETOURNEUR, Marie-Christine LUCAS-DZEN, Daniel MACE, Pierre MANSON, Michel MAUDUIT, Françoise MAUDUIT, Marie-Andrée MORIN, Monique NEHOU, Thierry POIRIER, Stéphane PRIMOS, Pascal RENOUF, Yves THEBAULT, Charly VARIN, Jean-Pierre VAVASSEUR, Daniel VESVAL, Dominique ZALINSKI.

Etaient absents excusés : Madame et messieurs. Michel LHULLIER, Marcel BOURDON, Loïc CHAUVET, Léon DOLLEY, Roland GUAINÉ, Marie-Odile LAURANSON, Michel LEBEDEL.

Etait absent représenté :

Procurations :

Monsieur Ludovic BLIN, désigné conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, remplit les fonctions de secrétaire.

32-2015 : Finances – Débat d’Orientation Budgétaire

Rapporteurs : Charly VARIN et Daniel MACE

Monsieur le président introduit le débat d’orientation budgétaire 2015 de l’Intercom du bassin de Villedieu avec les propos généraux de l’état de la zone euro et de la France retranscrits dans le rapport du DOB.

Monsieur le vice-président en charge des finances, des ressources humaines et de la commande publique poursuit en indiquant aux conseillers communautaires les principales mesures de la loi de finances pour 2015 impactant notre collectivité. Puis il donne lecture à l’assemblée des principaux chiffres du compte administratif 2014 de l’Intercom.

La difficulté de la tenue du débat d’orientation budgétaire réside dans l’impossibilité de comparer les données financières des 3 dernières années considérant que l’Intercom ne dispose que d’un exercice budgétaire. Le choix a été fait de ne pas comparer avec l’addition des données des 3 ex communautés de communes car les compétences n’étaient pas les mêmes donc la comparaison n’aurait pas de sens.

L’objectif affiché dans ce rapport est de conserver les taux de fiscalité à l’identique pour 2015, malgré l’accélération de la baisse des dotations de l’Etat aux collectivités en vue du redressement des comptes publics du pays.

Monsieur le président poursuit la lecture des éléments de débat en présentant les objectifs globaux des grands axes de la politique générale de l’Intercom du bassin de Villedieu :

- programme 1 – mission 1 : communication
- programme 2 – mission 1 : prospective et évolution du territoire
- programme 2 – mission 2 : partenariats avec les communes rurales
- programme 3 – mission 1 : finances et ressources humaines
- programme 3 – mission 2 : commande publique et schéma de mutualisation
- programme 3 – mission 3 : sécurité civile, pompiers, SDIS
- programme 4 – mission 1 : développement économique, commerce et artisanat – ZA
- programme 4 – mission 2 : agriculture, industrie et innovation économique
- programme 4 – mission 3 : développement numérique
- programme 5 – mission 1 : développement touristique et office de tourisme
- programme 5 – mission 2 : métiers d’art et labellisation
- programme 6 – mission 1 : environnement – déchets
- programme 6 – mission 2 : chemins de randonnée
- programme 6 – mission 3 : développement durable – agenda 21

- programme 7 – mission 1 : bâtiments et travaux en régie
- programme 7 – mission 2 : gestion active du patrimoine
- programme 8 – mission 1 : affaires scolaires, péri et extrascolaire, RAM
- programme 8 – mission 2 : médiathèques, évènements et activités culturels
- programme 9 – mission 1 : solidarités et affaires sociales
- programme 9 – mission 2 : PESL – projet éducatif social local
- programme 9 – mission 3 : sports, équipements et évènements sportifs

Le conseil communautaire, après en avoir débattu,

- **prend acte qu'un débat d'orientation budgétaire a été organisé et que tous les conseillers communautaires ont été en mesure de poser toutes les questions permettant de procéder au vote du budget, lors d'une séance ultérieure, de manière éclairée.**

33-2015 : LIEU ET DATES DES PLENIERES

Rapporteur : Charly VARIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-11,

Monsieur le Président rappelle que la rotation organisée dans les lieux de séance des conseils de communauté doit faire l'objet d'une délibération, sous peine d'entacher d'illégalité les décisions prises lors des conseils délocalisés.

Il rappelle les dates des prochaines séances telles que décidées en réunion de vice-présidents, et sollicite les différentes communes membres pouvant accueillir le conseil de communauté.

Date	Lieu de séance - Commune
Jeudi 15 janvier 2015	Salle des fêtes de La Trinité
Mercredi 4 février 2015	Salle des fêtes de St Maur Des Bois
Jeudi 26 février 2015	Salle des fêtes de Rouffigny
Jeudi 26 mars 2015	Salle des fêtes de Villebaudon
Jeudi 16 Avril 2015	Salle des fêtes de Saint-Pois
Jeudi 11 juin 2015	Salle des fêtes de Coulouvray-Boisbenâtre
Jeudi 16 juillet 2015	Salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles

L'ordre du jour sera affiché dans chaque mairie concernée au moins 5 jours francs précédant la séance du conseil de communauté.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- valide les lieux de séance du conseil communautaire jusqu'en juillet 2015 comme indiqués ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

M. Emile CONSTANT demande au président des informations concernant la situation de l'abattoir AIM groupe. M. Jean-Pierre VAVASSEUR, vice-président en charge du développement économique apporte les dernières informations en sa possession, étant précisé que des discussions sont en cours puisque la SEM Imagine, propriétaire des bâtiments et investisseur potentiel du projet de reprise est réunie en ce moment même à Saint-Lô. Le projet de reprise concernerait 220 emplois et est conditionné à un apport en trésorerie de la part de l'Etat via ses opérateurs publics qui n'ont pas confirmé leur réponse à l'instant T.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.